FICHE OPÉRATION
ESPÈCES
ENVAHISSANTES

MISE À JOUR : 01.04.2021

FICHE OPÉRATION 13B.2

RÉALISATION D'OPÉRATIONS D'ÉRADICATIONS DU RAT

RÉSULTAT ATTENDU | 13
Les dispositifs de suivi et de gestion de certaines espèces animales et végétales exotiques envahissantes sont mis en œuvre pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques.

ACTIVITÉ | 13B
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

OBJECTIFS

L'objectif de cette opération est d'éradiquer les rats sur les sites prioritaires de Wallis et Futuna et de Polynésie française.

BUDGET **739 342 €** (88 226 969 XPF)

ACTION		TERRITOIRE					AVANCEMENT			
		NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
13B.2.1	Mise en œuvre des opérations d'éradication du rat sur les 14 îlots de Wallis			■		■				
13B.2.2	Mise en œuvre des opérations sur les îles et îlots inhabités des Marquises		■			■				

Financé par l'Union européenne

CONTEXTE

LES RATS ONT UN IMPACT IMPORTANT SUR LA BIO-DIVERSITÉ. OMNIVORES, ILS S'ATTAQUENT AUX SITES DE NIDIFICATION DES OISEAUX AINSI QU'À LA VÉGÉTATION.

Or, les oiseaux pélagiques jouent un rôle important pour les écosystèmes de la région, transférant de la matière organique du milieu terrestre au milieu marin. L'éradication des rats sur des sites prioritaires en matière de biodiversité permettra de restaurer ces écosystèmes et protéger des espèces d'oiseaux menacés.

SYNTHÈSE

La convention de coopération entre le PROE et l'ONG Island Conservation a été signée en août 2020 et encadre la mise en œuvre de cette opération à Wallis et Futuna. Un planning opérationnel a été présenté et un plan opérationnel est en cours de rédaction. La concertation avec les villages est en cours. Le STE a obtenu l'autorisation de la part de la chefferie d'intervenir sur les îlots mais doit encore réaliser des réunions de concertation dans les villages afin d'obtenir l'autorisation des propriétaires fonciers. L'équipe EEE a été formée à la concertation et à la mise en place de pièges. Les restrictions de vols liées au COVID-19 compliquent la commande de matériel et l'organisation de la venue d'Island Conservation pour la phase d'éradication. Les démarches sont en cours auprès de la COV afin d'obtenir l'autorisation de la venue de l'expert d'Island Conservation sur Wallis et Futuna de mars à juin 2021.

En Polynésie française le projet a été retravaillé par l'association SOP Manu avec l'appui de BirdLife international en étudiant entre autres les possibilités de mettre en œuvre localement des épandages au moyen de drones. Celui-ci, transmis fin novembre, doit faire l'objet encore de quelques modifications mais permet d'envisager la mise en œuvre opérationnelle de cette opération en 2021.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES

1 MISSION DE PROSPECTION SUR LES ÎLOTS

Le STE a obtenu l'autorisation de la chefferie pour intervenir sur les îlots mais doit encore obtenir l'autorisation des propriétaires fonciers

PERSPECTIVE

2021 verra le lancement des opérations sur le terrain à WF, il s'agira de retirer les cochons présents sur 2 îlots, puis de mener des opérations d'épandages de raticide sur 5 îlots.

En Polynésie française, les études pré-opérationnelles permettront le développement d'un plan opérationnel et logistique, de biosécurité et de suivi.

AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'ÉRADICATION DU RAT SUR LES 14 ÎLOTS DE WALLIS (WF)

ACTION 13B.2.1

Le matériel de terrain nécessaire a été listé et la majorité a été commandée (dont le raticide nécessaire à l'éradication). Un planning opérationnel a également été rédigé. Une réunion de travail hebdomadaire entre l'animatrice et un expert d'Island Conservation permet d'échanger régulièrement sur l'évolution du projet et de programmer les actions conformément au planning opérationnel.

Cinq chefs de villages ont été rencontrés et trois réunions ont eu lieu

Le STE a mené trois réunions de concertation avec les trois districts de la chefferie de Wallis sur un projet d'éradication des rats sur les îlots dans le cadre du programme PROTEGE. Pendant ces réunions les chefs de districts et chefs de villages étaient présents. Les coutumiers se sont montrés intéressés par le projet et ont été interpellés par l'impact que les espèces envahissantes présentes sur les îlots (rats, chats et cochons) peuvent avoir sur la biodiversité.

Suite aux premières réunions de concertation, cinq chefs de villages ont été rencontrés et trois réunions ont eu lieu avec les villages de Vaitupu, Falaleu et Liku. Les présentations et les débats ont été conduits en grande partie en Wallisien afin de faciliter les échanges. La concertation se poursuivra jusqu'en mars 2021 dans le cadre de réunions de villages participatives.

Des échanges avec l'équipe du CEN NC a permis d'identifier des pistes de réflexion et des actions en perspective d'éradication des populations de cochons ont été proposées.

Une mission de terrain sur l'îlot Nukuatea a été réalisée avec l'équipe EEE en novembre accompagnée d'un guide local pour cartographier les zones de présence des cochons ainsi que les zones de piégeage. Des tests d'appâtage vont être effectués afin d'habituer les cochons à revenir régulièrement sur les sites.

MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS SUR LES ÎLES ET ÎLOTS INHABITÉS DES MARQUISES (PF)

ACTION 13B.2.2

Le projet transmis fin novembre 2020 doit encore être repris. Celui-ci porte sur une action au moyen de drones sur 3 motus de Ua Pou : Motu Oa, Motu Mokohe et Motu Takahe.

Les mois de septembre ou octobre 2021 sont à privilégier pour les interventions. Cela implique que le travail de préparation logistique et d'information de la population devra être réalisé durant le premier semestre 2021.

La population locale devrait être formée aux suivis des populations d'oiseaux afin de poursuivre le travail à long terme de façon autonome

Toutefois le projet doit encore être affiné. En effet, il a été demandé à SOP Manu/ Birdlife de retravailler le suivi de l'impact environnemental et l'implication de référents locaux (avec un volet formation important) du projet présenté. Ceux-ci devraient être formés aux suivis des populations d'oiseaux afin de poursuivre à long terme et de manière autonome ce travail. Il manque également de la bibliographie scientifique sur le raticide utilisé et son impact sur les poissons, crustacés, invertébrés et plantes aquatiques. Les protocoles d'épandage et de suivis doivent être également détaillés.